

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 11^e jour de décembre 2017, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

19h30 _____ Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Je, soussignée Francine Dufour, directrice générale, accuse réception du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires suivants :

- M. Serge Bilodeau, siège no 2
- Mme Marie-Ève Gagnon, siège no 3

Et j'ai signé ce 11^e jour de décembre 2016.

Francine Dufour, d.g.

Ordre du jour

- 1- Ordre du jour
 - 1 a) Période de questions du public
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017
 - 2 a) Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017
- 2 Comptes fournisseurs de novembre 2017
- 3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en novembre 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.
- 4- Avis de motion
 - 4.1- Avis de motion – abrogeant le règlement no 575 et fixer les taux de taxation 2018 (REPORTÉ)
- 5- Résolutions
 - 5.1- Réserves & Affectations 2017
 - 5.2- Responsabilités des membres du conseil
 - 5.3- Consignation du rapport des élus et des questions du public
 - 5.4- Appel de candidatures - CCD
 - 5.5- Appel de candidatures – pompiers volontaires
 - 5.6- Formation Pompiers volontaires
 - 5.7- Appel de candidatures – Accès Petite Rivière
 - 5.8- Appel de candidatures – Comité de loisir
 - 5.9- Agent de développement économique - mandat
 - 5.10- Projet éolien – Bâtiment de service – Parc des Riverains
 - 5.11- Décompte progressif no 10 - Polaris
 - 5.12- Abrogation résolution no 191017 – Protocole CFC - motoneige
 - 5.13- Résidence de tourisme – Affichage – Règlement qualité de vie

- 5.14- Gestion du dépanneur – Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
- 5.15- Le Versant immobilier – Protocole Chemin Josaphat
- 5.16- Déneigement – Offre d'emploi
- 5.17- Directives de changement
- 6. Prise d'acte de la liste des permis émis en novembre 2017
- 7. Courrier de novembre 2017
- 8. Divers
- 8 a) Calendrier des séances ordinaires du conseil 2018
- 8 b) Projet d'acte – Maison Gabrielle Roy
- 8 c) Mandat arpenteur – Dossier Yves Lacoursière
- 9. Rapport des conseillers(ères)
- 10. Questions du public
- 11- Ajournement ou levée de l'assemblée

Rés.011217

1.- Ordre du jour

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

1 a) Période de questions portant sur l'ordre du jour

- Aucune question du public

Rés.021217

2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017

Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 2^e jour d'octobre 2017 est accepté, tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.031217

2 a)- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017

Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 13^e jour de novembre 2017 est accepté, tel que rédigé et communiqué.

Suivi :

- Demande si la rencontre avec le directeur de l'école a eu lieu
- Demande si Sonic a fait l'installation des réservoirs
- Demande si la transaction pour le terrain de Mme Lise Imbault est finalisée

ADOPTÉE

Rés.041217

3- Comptes à payer – novembre 2017

NOM

SOLDE

FOURNISSEURS RÉGULIERS

9002-7210 QUÉBEC INC.	7 693.74
9077-2153 QUÉBEC INC.	413.91
ÉNERGIES SONIC INC.	12 258.97
APSAM	75.00
A.TREMBLAY & FRERES LTEE	749.18
AUBERGE LA COURTEPOINTE	344.92
AUREL HARVEY ET FILS INC.	7 557.31
BOUCHARD GAGNON EXCAVATION INC.	986.48
BRIDGESTONE CANADA INC.	1 463.18
CAMIONS FREIGHTLINER QUÉBEC INC.	8 673.31
CENTRES DE PNEUS GCR-(76)	1 288.91
C.E.R. TURMEL ENR.	386.32
TRANSPORT CHARLES-AIME BOUCHARD	87.09
CHEZ S. DUCHESNE INC.	216.55
CONCEPTION GRAFIKAR	160.97
CONSTRUCTION MP	747.11
DISTRIBUTION SIMARD INC.	-49.29
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	990.02
ENGLOBE CORP.	19 448.26
EQUIPEMENT GMM INC.	1 685.37
EQUIPEMENT CHARLEVOIX INC	620.21
E.R.L.ENR.	1 097.52
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	44.00
GARAGE A. COTE	267.67
GROUPE ULTIMA INC.	46.00
GROUPE PAGES JAUNES	69.46
HEBDO CHARLEVOISIEN INC.	494.39
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	2 480.93
LABORATOIRES D'EXPERTISES	1 724.63
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	836.45
QUEFLEX (3681432 CANADA INC.)	560.34
LES ENTR. JACQUES DUFOUR FILS	4 260.08
LES HUILES DESROCHES INC.	2 078.09
MAXI	8.37
MIC A NIC	13.87
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	2 910.22
PIECES D'AUTOS G.G.M.	191.07
NORTRAX QUÉBEC INC.	5 495.06
PIECES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	572.83
REAL HUOT INC.	471.49
RESTAURANT TRAITEUR	1 257.54
SANI CHARLEVOIX INC.	3 018.10
S.COTÉ ELECTRIQUE INC.	1 882.91
SOCAN	221.63
SOLUGAZ	1 678.89
STRONGCO	437.29
TREMBLAY & FORTIN	2 380.52

TOTAL 100296.87

Ajouts :

Jean-Marc Montigny	Consultant ferroviaire	6 500.00 \$
EXP	Stabilisation urgence talus	14 682.44 \$

Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise le paiement des comptes à payer pour novembre 2017, comme ci-dessus rédigés et communiqués.

ADOPTÉE

Rés.051217

3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en novembre 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
MYLÈNE SIMARD & JACQUES LAVOIE	3829	50.00
GROUPE ENVIRONEX	3830	303.53
LES TRANSPORTEURS EN VRAC CHARLEVOIX IN	3831	1 318.52

GROUPE COLABOR INC.	3832	509.98
TRANSPORT ROCK BOUCHARD ENR.	3833	31.06
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	3834	3 913.93
ÉNERGIES SONIC INC.	3835	1 959.07
ATELIER MÉCANIQUE DUFOR	3836	236.33
AUBERGE LA COURTEPOINTE	3837	202.30
BOUCHARD GAGNON EXCAVATION INC.	3838	13 452.07
BOUCHARD ET GAGNON	3839	7 618.60
BRIDGESTONE CANADA INC.	3840	1 026.35
CAMION INTERNATIONAL ELITE	3841	373.67
CENTRE JARDIN DE LA BAIE	3842	2 045.99
CERTIFIED LABORATORIES	3843	1 156.42
LES CHEMINS DE FER	3844	701.34
CHEZ S. DUCHESNE INC.	3845	927.25
COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	3846	136.82
CHEZ ORIGENE INC.	3847	165.51
COUR MUNICIPALE MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ	3848	200.00
DESJARDINS AUTO COLLECTION	3849	236.52
DICOM EXPRESS	3850	208.63
DISTRIBUTION SIMARD INC.	3851	510.20
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	3852	560.93
ENGLOBE CORP.	3853	34 270.04
EQUIPEMENT GMM INC.	3854	258.37
ÉQUIPEMENT PRO-CAT INC.	3855	32 177.80
ÉQUIPEMENTS SURVIE MARITIME INC.	3856	31.34
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	3857	60.00
FORESTERIE SERGE GAUVIN INC.	3858	1 389.36
FORMULES MUNICIPALES ENR.	3859	215.58
FORTIER 2000 LTÉE	3860	1 116.00
GARAGE A. COTE	3861	183.96
GERMAIN MALTAIS	3862	1 120.00
GERMAIN MALTAIS	3862	-1 120.00
GROUPE RICHER	3863	527.48
GÉNIO	3864	787.72
GARAGE PH MENARD	3865	184.16
HEBDO CHARLEVOISIEN INC.	3866	1 132.50
HERCULES SLR	3867	176.39
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	3868	292.57
IGA MARCHÉ BAIE SAINT-PAUL	3869	8.30
IGA MARCHÉ BAIE-SAINT-PAUL	3870	56.33
LES ATTACHES TRANS-QUEBEC INC.	3871	52.47
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	3872	40.24
LES ENTR. JACQUES DUFOR FILS	3873	316.36
LES HUILES DESROCHES INC.	3874	72.85
LES IMPRESSIONS CHARLEVOIX	3875	2 466.21
LES SERVICES EXP. INC.	3876	7 660.49
LOCATIONS GALIOT INC.	3877	284.54
MAXI	3878	20.65
MECANIQUE MARIUS GAGNE INC.	3879	2 184.53
MENUISERIE VELGHE ERIC	3880	224.20
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	3881	98.05
MIC A NIC	3882	166.34
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	3883	144.92
MRC DE CHARLEVOIX	3884	294.22
NORTRAX QUÉBEC INC.	3885	134.82
PERFORMANCE FORD LTEE	3886	81.92
PG SOLUTIONS INC.	3887	196.61
PIECES D'AUTOS G.G.M.	3888	34.93
PIECES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	3889	612.58
POISSONNERIE LAUZIER	3890	613.91
POULIN RADIATEURS LIMOILLOU INC	3891	3 880.41
PRECISION S.G. INC	3892	226.37
REAL HUOT INC.	3893	6 130.88
RESTAURANT TRAITEUR	3894	229.95
S.COTÉ ELECTRIQUE INC.	3895	2 494.47
SOLUGAZ	3896	2 046.83
SÉCURITÉ SIROIS	3897	252.15
TALBOT EQUIPEMENT LTÉE	3898	273.85
TREMBLAY & FORTIN	3899	632.36
WAJAX	3900	1 299.21
WURTH CANADA LIMITEE	3901	201.22
BOUCHERIE DE LA BAIE	3902	504.36
JULIE BOIVIN	3903	76.50
POSTE CANADA	3904	137.33
COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	3905	1 500.00

OPÉRATION NEZ ROUGE CHARLEVOIX OUEST	3906	120.00
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE	3907	50.00
LA MARÉE	3908	25.00
CONSTRUCTION POLARIS INC.	3909	1 078 201.44
CONSTRUCTION POLARIS INC.	3910	29 000.00
JEAN-GUY BOUCHARD	3911	146.42
ANDRE DUFOUR	3912	121.63
STEVE DUFOUR	3913	182.45
SYLVAIN BOUCHARD	3914	55.83
OLIVA BOUCHARD	3915	117.29
ANTOINE-DANIEL BOUCHARD	3916	125.03
MICHEL VOYER	3917	205.76
HENRI-PAUL MARIER	3918	251.01
CATHERINE JOBIN	3919	50.00
SOPHIE BOYER	3920	50.00
SOPHIE GIRARD	3921	50.00
ODILE DUFOUR	3922	50.00
VERONIQUE TREMBLAY	3923	80.00
MÉLISSA DUFOUR	3924	80.00
GENEVIEVE MORIN	3925	50.00
ANNICK BOUCHARD	3926	50.00
GENEVIEVE BOUCHARD	3927	50.00
MARILYNE GIRARD	3928	50.00
SANDIE BOUCHARD	3929	50.00
KATY DUFOUR	3930	80.00
ISABELLE SIMARD LAVOIE	3931	80.00
AUDREY DUFOUR	3932	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	3933	50.00
MYLÈNE SIMARD & JACQUES LAVOIE	3934	50.00
JOANY TREMBLAY	3935	50.00
CHRISTINE GIRARD	3936	50.00
LAURENCE BLUTEAU & ÉLODIE LAVOIE	3937	100.00
CONSORTIUM ROCHE/EMS	3938	226 589.56
GERMAIN MALTAIS & LAURENT TREMBLAY	3939	1 120.00
GENEST GUILLAUME, POULIOT NADIA	3940	432.00
GENEVIEVE MORIN	3941	85.10
ÉNERGIES SONIC INC.	3942	743.50

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
HYDRO-QUÉBEC	3449	755.83
COMMUN. CHARLEVOIX	3450	549.41
HYDRO-QUÉBEC	3451	703.72
HYDRO-QUÉBEC	3452	1 136.86
CARRA	3453	752.52
VISA DESJARDINS	3454	3 824.75
REVENU CANADA	3455	7 328.22
REVENU QUÉBEC	3456	18 264.21
DESJ. SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3457	5 390.97
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	3458	28.80
BUREAU EN GROS - VISA	3459	916.90
BELL CANADA	3460	93.59
BELL CANADA	3461	144.53
BELL CANADA	3462	179.06
BELL CANADA	3463	70.51
BELL CANADA	3464	78.50
BELL CANADA	3465	70.51
BELL CANADA	3466	70.51
TELUS MOBILITE	3467	266.56
DERY TÉLÉCOM	3468	57.43
DERY TÉLÉCOM	3469	54.03

Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal prend acte de la liste des chèques et des prélèvements de novembre 2017 et comme ci-dessus rédigé et communiqués.

ADOPTÉE

4- Avis de motion (reporté)

4.1- Avis de motion – abrogeant le règlement n° 575 pour fixer les taux de taxation 2018 (REPORTÉ)

5- Résolution

Rés.061217

5.1- Réserves & Affectations 2017

Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François affecte et réaffecte certains postes budgétaires et prends acte de la liste soumise à cet effet et faisant partie intégrante de la présente, comme si elle était ici au long reproduite;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François réserve les montants suivants:

POMPIERS	SOUPER	6 450.00 \$
CAMP DE JOUR	ACTIVITÉ	3 000.00 \$
ENSEIGNE	LIMITE PRSF	15 000.00 \$
ENSEIGNE	DÉVELOPPEMENTS	12 500.00 \$
LUMIÈRES DE RUE	2 AJOUTS	2 700.00 \$
HABITABLE DURABLE	PROGRAMME	5 000.00 \$

Que le conseil réaffecte les budgets selon la liste présentée et acceptée et faisant partie de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

ADOPTÉE

Rés.071217

5.2- Responsabilités des membres du conseil municipal

Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède au remaniement des responsabilités de chacun des membres du conseil municipal, comme suit :

M. François Fournier, conseiller au siège no 1

Finances & Développement économique
Délégué sur le comité consultatif en développement
Délégué sur le CA de Réseau Charlevoix

M. Serge Bilodeau, conseiller au siège no 2

Pro-maire
Sécurité civile & incendie
Travaux publics
Délégué sur le CA de la MRC – Matières résiduelles

Mme Marie-Ève Gagnon, conseillère au siège no 3

Jeunesse/Famille
Ressources humaines
Délégué sur le CA de la Corporation des Sentiers des Caps

M. Jérôme Bouchard, conseiller au siège no 4

Aménagement du territoire & Environnement
Délégué sur le comité consultatif de l'urbanisme
Délégué sur le comité de toponymie & patrimoine

M. Jacques Bouchard, conseiller au siège no 5

Délégué sur le comité MADA
Délégué sur le CA d'Accès Petite Rivière
Délégué sur le comité de la Bibliothèque municipale

M. Olivier Dufour, conseiller au siège no 6

Loisirs & Culture
Délégué aux activités spéciales et aux Festivités
Délégué sur le CA de la maison des jeunes et Forum Jeunesse

Monsieur le maire est habilité à siéger sur tous les comités.

Que M. Serge Bilodeau est mandaté pour remplacer monsieur le maire Gérald Maltais, s'il y a lieu, au sein du conseil des maires de la MRC de Charlevoix.

ADOPTÉE

Rés.081217

5.3- Consignation du rapport des élus et des questions du public

Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le rapport des élus(e) sera dorénavant consigné et diffusé sur les réseaux sociaux municipaux;

Que les questions du public ne seront plus consignées au livre des procès-verbaux, mais transmises au conseil municipal pour suivi s'il y a lieu.

ADOPTÉE

Rés.091217

5.4- Appel de candidatures – CCD

Attendu que des postes sont présentement vacants au sein du comité consultatif en développement;

Attendu l'importance pour le conseil municipal de bénéficier de l'expertise et des recommandations de ces bénévoles œuvrant au sein de ce comité de développement;

En conséquence : Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à un appel de candidatures;

Que les personnes intéressées à joindre le comité consultatif en développement pourront faire parvenir leur intérêt par écrit jusqu'au lundi 9 janvier 2018, à 16h00.

ADOPTÉE

Rés.101217

5.5- Appel de candidatures – pompiers volontaires

Attendu que M. Louis Simard, chef pompier est désireux d'augmenter les effectifs au sein du corps des pompiers volontaires;

Attendu que le schéma de couverture de risque incendie de la MRC de Charlevoix est présentement en travaux de mise à jour;

Attendu que le nouveau schéma prévoit un nombre de 8 pompiers en force de frappe et que Petite-Rivière-Saint-François n'atteint pas ce nombre de jours, sur semaine;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère)s présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à un appel de candidats pour joindre le corps de pompier;

Que les candidats devront s'engager à suite la formation pompier I, obligatoire pour pouvoir œuvrer au sein d'un corps de pompier;

Que les personnes intéressées pourront faire parvenir leur intérêt par écrit jusqu'au lundi 9 janvier 2018, à 16h00.

ADOPTÉE

Rés.111217

5.6- Formation pompiers volontaires

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Charlevoix en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal est autorisé à présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Charlevoix.

ADOPTÉE

Rés.121217

5.7- Appel de candidatures – Accès Petite Rivière

Attendu que des postes sont présentement vacants au sein de l'organisme « Accès Petite Rivière »;

Attendu qu'il est nécessaire de procéder à des demandes de candidatures pour recevoir les curriculum vitae de personnes intéressées à joindre l'OBNL pour combler cette vacance;

En conséquence : Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à un appel de candidatures;

Que les personnes intéressées à joindre l'OBNL « Accès Petite Rivière » pourront faire parvenir leur intérêt par écrit jusqu'au lundi 9 janvier 2018, à 16h00.

ADOPTÉE

Rés.131217

5.8- Appel de candidatures – Comité de loisir

Attendu la formation prochaine d'un comité en loisir et qui aura comme mission de :

- Favoriser la participation des citoyens à la vie communautaire;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens;
- Agir à titre de leader dans la communauté ayant comme objectif de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives en matière de loisirs;
- Créer un sentiment d'appartenance à l'égard du milieu, des installations et des équipements communautaires;
- Favoriser la concertation de tous les intervenants du monde culturel.
- Soutenir le travail de nos créateurs;
- Favoriser la pratique d'activités physiques dans un cadre environnemental favorable;
- S'assurer de l'accessibilité et de l'encadrement des jeunes qui désirent s'initier à la pratique sportive;
- Soutenir les organismes sportifs pour améliorer les conditions de pratique de l'activité physique;
- Appuyer les bénévoles dans leurs efforts pour l'obtention d'événements majeurs (tournois, etc.);

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que pour atteindre ces objectifs, ce service municipal proposera chaque saison une programmation destinée à différentes clientèles en plus d'apporter un soutien aux groupes qui meublent la programmation sportive, culturelle et récréotouristique de Petite-Rivière-Saint-François;

Que pour atteindre les objectifs, le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a besoin du concours de plusieurs bénévoles qui seraient intéressés à relever ces beaux défis;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à un appel de candidatures;

Que les personnes intéressées à joindre le nouveau comité en loisir pourront faire parvenir leur intérêt par écrit jusqu'au lundi 9 janvier 2018, à 16h00.

ADOPTÉE

Rés.141217

5.9- Agent de développement économique et touristique - mandat

Attendu le départ de M. Jérémie Provencher, agent de développement économique et touristique;

Attendu que le conseil municipal est présentement en offre d'emploi pour un agent de développement économique et touristique;

Attendu qu'il est nécessaire de donner mandat à un professionnel pour la tenue des entrevues orales, ainsi qu'aux tests psychométriques visant à retenir la bonne personne pour ce poste;

Attendu que Formaction dépose la soumission suivante :

1. Participer et diriger les entrevues de sélection aux bureaux de la Municipalité (si la présélection a été faite au préalable par vous) : 1 500\$;
2. Évaluation psychométrique (3 tests) par candidat pour les candidats jugés intéressants seulement : 700\$/candidat évalué, incluant rapport détaillé pour chacun (environ 8 à 10 pages) et recommandations;
3. Au besoin, prise de références pour le candidat retenu : 300\$;

Attendu que s'ajoutent à ces honoraires les taxes et les frais de déplacement à 50 cents du kilomètre;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retient les services professionnels de Formaction en la personne de Mme Diane Gagnon;

Que le poste budgétaire no 02 16000 410 (Honoraires professionnels – Ressources humaines) sera créé et affecté de la présente dépense.

ADOPTÉE

Rés.151217

5.10- Projet éolien – Bâtiment de service – Parc des Riverains

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est désireuse de procéder au rehaussement du bâtiment de service situé au Parc des Riverains;

Attendu que ce projet consiste en l'aménagement d'une tour d'observation, fleuve et montagne;

Attendu que ce projet est à des fins économiques, culturelles et visant le bien-être général de la population;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François rencontre l'objectif général du Fonds;

Attendu que le principe de base du Fonds est que l'investissement se doit d'être fait sur le territoire de la MRC de Charlevoix ;

Attendu que le projet répond aux critères d'admissibilité du Fonds éolien;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François est autorisé à déposer auprès du conseil des maires de la MRC de Charlevoix, pour l'année 2017 et 2018, le projet de rehaussement du bâtiment de service au Parc des Riverains et pour y aménager une tour d'observation pour une vue magnifique sur les montagnes et le fleuve Saint-Laurent

Que les coûts estimés du projet s'élèvent à 89 600 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(M. Jérôme Bouchard quitte la table)

Rés.161217

5.11- Décompte progressif no 10 - Polaris

Attendu la réception du décompte progressif no 10, accompagné de la recommandation de paiement signé par M. Bruno Perron, chargé d'exécution pour le Consortium Roche/EMS et daté du 2 novembre 2017;

Attendu que le décompte progressif no 10 s'élève à 1 709 844.70 \$ avant taxes;

Attendu la retenue de 10 %, 170 984.47 \$ et les frais de surveillance additionnelle pour un montant de 1 362.67 \$;

Attendu que M. Bruno Perron recommande un paiement au montant de 1 537 497.56 \$ excluant les taxes et se détaillant comme suit :

Partie 1 « PIQM – volet 1.4 » :	743 050.63\$
Partie 2 « PIQM – volet 2.1 » :	559 543.96 \$
Partie 3 « Municipale » :	407 250.12 \$
Retenu 10 %:	(170 984.47 \$)
Retenue spéciale :	(1 362.67 \$)
Total avant taxes :	1 537 497.57 \$

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise un paiement au montant de 1 767 737.52 \$ incluant les taxes;

Que le paiement sera effectué suite à la réception des quittances partielles des fournisseurs ayant dénoncé, au 30 septembre 2017.

ADOPTÉE

(M. Jérôme Bouchard revient à la table)

Rés.171217

5.12- Abrogation résolution no 191017 – Protocole CFC - motoneige

Attendu l'étude du protocole d'entente proposé par Chemin de fer de Charlevoix pour l'utilisation de la voie ferrée à des fins de sentier de motoneiges;

Attendu que certains articles inclus audit protocole sont contraignants pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et engagent sa responsabilité;

En conséquence : Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François abroge la résolution no 141217 qui autorisait la signature du protocole.

ADOPTÉE

Rés.181217

5.13- Résidence de tourisme – Affichage – Règlement qualité de vie

Attendu que le conseil municipal est conscientisé à l'importance de publiciser, auprès des propriétaires de résidences de tourisme et de leur clientèle, le règlement sur la qualité de vie, en appuyant sur l'article interdisant les feux d'artifice;

Attendu qu'il serait souhaitable de procéder à l'impression de message aimanté, à placer sur les frigos pour une durabilité et visibilité plus accrue;

Attendu les coûts rattachés à l'impression et à la livraison de ceux-ci;

En conséquence : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents;

Que le conseil municipal fera procéder à des demandes de prix pour pouvoir procéder à la création de ces éléments d'information.

ADOPTÉE

Rés.191217

5.14- Gestion du dépanneur – Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

Attendu qu'une municipalité ne peut légalement en vertu de la loi sur les compétences municipales, opérer un dépanneur avec ou sans essence;

Attendu que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François sollicitera les grossistes alimentaires à venir s'installer dans son village;

Attendu que le conseil municipal continuera d'être à l'affût de solution avantageuse pour l'ensemble des citoyens;

Attendu qu'une étude sera faite afin de déterminer l'emplacement idéal pour l'opération d'un dépanneur;

En conséquence : Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents;

Que le conseil municipal s'engage à poursuivre les démarches visant l'implantation d'un dépanneur et d'une station-service dans les mois qui vont suivre.

ADOPTÉE

Rés.201217

5.15- Le Versant immobilier – Protocole Chemin Josaphat

Attendu que Le Versant immobilier demande à la municipalité de sursoir à plusieurs points mentionnés dans le protocole d'entente pour l'ouverture d'une partie du Chemin Josaphat;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a soumis le même protocole d'entente à Le Versant immobilier, uniforme à tous les promoteurs;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, dans un souci d'équité, ne peut modifier le protocole d'entente à intervenir entre les parties;

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François ne peut que soumettre à nouveau à Le Versant immobilier, le protocole d'entente à intervenir entre les parties et tel que déjà soumis.

ADOPTÉE

Rés.211217

5.16- Déneigement – Offre d'emploi

Attendu qu'il est difficile d'avoir du personnel en disponibilité sur appel lors des travaux de déneigement;

Attendu qu'il est nécessaire d'assurer également le remplacement lors de vacances, de maladie ou d'incapacité d'un employé d'assurer le travail pour lequel il est embauché;

Attendu que le territoire à déneiger s'étend sur plusieurs kilomètres;

Attendu que la municipalité désire assurer un service de déneigement sécuritaire et adéquat selon les conditions météorologiques souvent difficiles en cette période hivernale;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François est autorisé à procéder à une offre d'emploi.

ADOPTÉE

(M. Jérôme Bouchard quitte la table)

Rés.221217

5.17- Directives de changement

Il est proposé par François Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte les directives de changements suivantes;

- DC-A 26	Modification de produits	(2 200.00 \$)
- DC-P 61	Accès aux équip. Plomberie	224.51 \$
- DC-V 10	Isolation - ventilation	691.28 \$
- DC-C 47	Position aqueduc - Du Fleuve	0.00 \$
- DC-C 65	Bollards génératrice	3 368.00 \$
- DC-C 53	Position cond. Refoulement	0.00 \$
- DC-C 58	R3 Mur et drainage	3 047.38 \$
- DC-C 32	RS38 déplacement	0.00 \$
- DC-T 44	Changement matériaux	0.00 \$
- DC-C 25 R01	Stabilisation talus-piste cyc.	4 624.07 \$
- DC-C 66	Drainage périphérique-étangs	0.00 \$
- DC-C 28	MG20 via/résidus pulvo piste (31 135.01 \$)	
- DC-C 72	Sécurisation finale du talus	37 536.20 \$

Que la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, lesdites directives de changement.

ADOPTÉE

(M. Jérôme Bouchard revient a la table)

Rés.231217

6- Prise d'acte de la liste des permis émis en novembre 2017

Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des permis émis en novembre 2017.

ADOPTÉE

7- Courrier de novembre 2017

DEMANDES

Centr'hommes Charlevoix

Sollicite l'appui financier de la municipalité, pour un montant de 200 \$ pour les aider à réussir cette phase cruciale qui permettra à leur organisme de pouvoir mieux soutenir sa mission.

50 \$ a été donné il y a de cela 2 mois, en attente d'arguments plus détaillés avant de prendre position.

RÉPONSES AUX DEMANDES

CORRESPONDANCE

8- Divers

Rés.241217

8 a) Calendrier des séances ordinaires 2018

Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018;

15 Janvier	2018
12 Février	2018
12 Mars	2018
09 Avril	2018
14 Mai	2018
11 Juin	2018
09 Juillet	2018
13 Août	2018
10 Septembre	2018
09 Octobre	2018
12 Novembre	2018
10 Décembre	2018

Rés.251217

8 b) Projet d'acte - Maison Gabrielle Roy

CONSIDÉRANT la résolution numéro 140617 adoptée par le conseil à une séance tenue le 12 juin 2017.

CONSIDÉRANT le projet de protocole d'entente à intervenir entre le Fonds Gabrielle-Roy et la Municipalité soumis par Me Christine Gagnon, notaire.

CONSIDÉRANT le projet d'acte de donation transmit par Me Christine Gagnon, notaire.

CONSIDÉRANT le certificat de localisation préparer par monsieur Patrice Fortin, arpenteur-géomètre, le 7 novembre 2017, sous le numéro 3096 de ses minutes.

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

QUE la Municipalité soit partie au protocole d'entente soumis.

QUE la Municipalité acquière, au moyen d'un acte de donation par Le Fonds Gabrielle-Roy, l'immeuble situé au 1, rue Émile-Gagné, à Petite-Rivière-Saint-François, province de Québec, GOA 2L0.

QUE la donation soit faite à titre gratuit.

QUE la donation soit faite sans aucune garantie.

QUE monsieur Gérald Maltais, maire, et madame Francine Dufour, secrétaire-trésorière, soient, et ils le sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente de même que l'acte de donation à intervenir devant Me Christine Gagnon, notaire, et à convenir à toutes clauses, charges et conditions jugées utiles ou nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

Rés.261217

8 c) Mandat arpenteur – Dossier Yves Lacoursière

Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François donne mandat à M. Patrice Fortin, arpenteur pour la firme Tremblay, Fortin, arpenteurs géomètres pour procéder au bornage des terrains offerts à la municipalité par M. Yves Lacoursière pour le montant des taxes dues à la municipalité et à la commission scolaire de Charlevoix et l'engagement de la municipalité à assumer les honoraires professionnels nécessaires à la finalité du dossier;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à donner mandat aux professionnels lorsque requis;

Que ledit mandat ainsi donné sera entériné par le conseil municipal lors d'une séance ordinaire ultérieure.

ADOPTÉE

9- Rapport des conseillers(ère)

Sera publié sur les réseaux sociaux.

10- Questions du public

Les questions du public seront transmises au conseil municipal pour suivi, mais ne seront plus listées au procès-verbal.

Rés.271217

11- Levée de l'assemblée

À vingt et une heures, vingt et une minutes, la séance est levée sur proposition de M. Jérôme Bouchard, conseiller, et résolue à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, d.g.